

Appel à candidatures :

Année de campagne :	2026
N° appel à candidatures :	01 - DEG
Publication :	05/03/2026
Etablissement :	UNIVERSITE DE MAYOTTE
Lieu d'exercice des fonctions :	UNIVERSITÉ DE MAYOTTE 8 RUE DE L'UNIVERSITÉ 97660
Section1 :	1 - Droit privé et sciences criminelles
Composante/UFR :	DEG
Laboratoire 1 :	A(NC)-Laboratoire non reference
Quotité du support :	Temps plein
Etat du support :	Vacant
Date d'ouverture des candidatures :	06/03/2026
Date de clôture des candidatures :	07/04/2026, 16:00 heures (heure de Paris)
Date de dernière mise à jour :	02/03/2026

Contacts et adresses correspondance :

Contact pédagogique et scientifique :	fateh.saci@univ-mayotte.fr
Contact administratif:	
N° de téléphone:	0269610762
N° de fax:	0
E-mail:	drhds@univ-mayotte.fr
Pièces jointes par courrier électronique :	drhds@univ-mayotte.fr

Spécifications générales de cet appel à candidatures :

Profil appel à candidatures :	Droit des personnes, Droit de la famille, Droit des contrats, Droit de la responsabilité, Droit judiciaire privé, Droit du travail
Job profile :	Personal law, Family law, Contract law, Tort law, Private judicial law, Labor law
Champs de recherche EURAXESS :	Other -
Mots-clés:	droit des personnes ; droit privé

ATTACHÉ TEMPORAIRE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

CAMPAGNE 2026

Etablissement :
Université de Mayotte

Localisation :
Dembéni

*Identification de l'emploi
à publier :*

Nature : **ATER**
Section CNU : **01**
Quotité : **100% (192 HeTD)**

Département : **Droit, Economie et Gestion**
Unité de recherche : **LDPSC**

Prise de poste au 01/09/2026

Profil Court : Droit des personnes, Droit de la famille, Droit des contrats, Droit de la responsabilité, Droit judiciaire privé, Droit du travail

- Filière de formation concernée :

Le poste concerne le Département *Droit, Economie et Gestion*. Ce poste permettra de renforcer l'équipe de droit privé constituée à ce jour de deux maîtres de conférences et de vacataires.

L'attaché(e) temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) recruté(e) interviendra dans les filières Droit et AES, en suivant respectivement les maquettes de l'Université d'Aix-Marseille et de l'Université de Nîmes, et ce, sous la responsabilité du directeur de Département.

- Service d'enseignement :

L'ATER recruté(e) sera engagé(e) à temps plein pour l'année universitaire 2026-2027. Il (elle) effectuera annuellement un service correspondant à 192 heures de travaux dirigés. L'ATER recruté(e) ne pourra effectuer aucune autre charge d'enseignement à l'Université de Mayotte ou dans un autre établissement pendant la durée de son contrat. Le contrat d'engagement en qualité d'ATER prendra effet à compter du 1^{er} septembre 2026 et prendra fin le 31 août 2027.

L'ATER recruté(e) sera amené(e) à animer des travaux dirigés. Il (elle) devra posséder une connaissance élargie du droit privé. Le profil recherché est celui d'un(e) généraliste à même d'assumer des travaux dirigés en licence de Droit, de la première année à la troisième année, et en licence d'AES, en deuxième année.

Les travaux dirigés dans lesquels il (elle) sera susceptible de s'investir sont :

- Droit des personnes (L1 Droit, Semestre 1)

- Droit de la famille (L1 Droit, Semestre 2)
- Droit des contrats (L2 Droit, Semestre 3)
- Droit de la responsabilité (L2 Droit, Semestre 4)
- Droit judiciaire privé (L3 Droit, Semestre 5)
- Droit du travail (L3 Droit, Semestre 6)

Sous réserve de modifications éventuelles, les matières listées ci-dessus font chacune l'objet de huit séances de travaux dirigés d'une durée de deux heures.

L'ATER recruté(e) devra participer au contrôle continu des connaissances, à la conception des sujets d'examens, aux surveillances d'examens, à la correction des copies et aux délibérations des jurys. L'exécution de ces tâches, liées à son activité d'enseignement, ne donne lieu ni à rémunération supplémentaire ni à une réduction des obligations de service. Par ailleurs, il (ou elle) participera aux actions de valorisation du *Département Droit, Economie et Gestion* (par exemple : présentation de la licence de Droit devant des lycéens ou devant des étudiants inscrits en Diplôme Universitaire).

- Conditions de travail pour la recherche :

Le nombre réduit de collègues au Département Droit, Economie et Gestion offre l'avantage de la proximité. Les rapports humains entre ATER et Maîtres de conférences sont quotidiens et sans souci de hiérarchie.

- Aptitudes attendues :

L'ATER recruté(e) devra s'impliquer dans le suivi pédagogique en lien avec d'autres collègues et assurer un accompagnement pédagogique des étudiants en première année de Licence en Droit. Etant donné le contexte particulier de l'île de Mayotte et la jeunesse de la structure universitaire, la personne recrutée devra être autonome rapidement et faire preuve d'une grande capacité d'adaptation au niveau organisationnel.

Lieu d'exercice : Université de Dombéni en présentiel.

Lieu d'affectation (résidence administrative) : Université de Mayotte (UMAY), Dombéni

CONTACTS :

Contact enseignement :

Fateh SACI

Maître de conférences HDR en sciences de gestion

Coadministrateur du Département Droit, Economie et Gestion

fateh.saci@univ-mayotte.fr

Contact unité de recherche :

Professeur Vincent Égéa

Laboratoire de droit privé et de sciences criminelles

LDPSC (EA 4690)

vincent.egea@univ-amu.fr

Concernant le contexte de Mayotte et les formalités administratives :

Email : drhds@univ-mayotte.fr